

Monsieur Julien SAVARY

Vice-Président de
l'ASSOCIATION VELO
5 rue Collignon
31200 TOULOUSE

Toulouse, le

- 3 AVR. 2009

Nos réf : DDTGP/FD/VD/2009/00102

Affaire suivie par : Fabienne DUPOUX

*Copies : - Mr Pierre Cohen Député-Maire de Toulouse
- Mr Pierre Izard Président du Conseil Général*

Monsieur le Vice-Président,

Vous me transmettez la copie de votre courrier à Monsieur Pierre COHEN, Maire de Toulouse, relatif à l'aménagement de la traversée de la Garonne et du chemin de la Loge pour les cycles.

Questionné par le Conseil Général en février 2008 dans le cadre d'une étude de reconstruction d'un ouvrage sur la Garonne en lieu et place du bow-string, Tisséo avait demandé l'examen de deux hypothèses, une utilisation de l'ouvrage par les bus, sans aménagement et un scénario avec un site propre bus, voire tramway. Vous trouverez le courrier ci-joint.

L'aménagement en site propre peut tout à fait être accompagné par des aménagements pour les cycles ; c'est d'ailleurs ainsi qu'ont été conçus les projets de Transports en Commun en Site Propre (TCSP) réalisés par Tisséo, tant sur le secteur Est que sur la RD 813.

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Stéphane Coppey".

Stéphane COPPEY



Le Président

Monsieur Pierre IZARD
Président
CONSEIL GENERAL
1 boulevard de la Marquette
31090 TOULOUSE Cedex 9

Toulouse, le 14 mars 2008

Nos réf : DDEV/CD/MS/2008/03/14
Vos réf : DVI/GM/bowstring/
Affaire suivie par : *Christophe DOUCET*

Monsieur le Président,

Vous me transmettez un courrier daté du 7 février 2008 relatif à la reconstruction d'un nouvel ouvrage de franchissement de la Garonne, en lieu et place de l'ouvrage en bowstring de 4 travées.

A ce titre, vous souhaitez connaître les projets de Tisséo dans le secteur Sud et qui pourraient avoir un impact sur le profil en travers de l'ouvrage futur.

Vous n'êtes pas sans ignorer les réflexions engagées, dans un cadre partenarial réunissant toutes les collectivités territoriales de l'agglomération toulousaine, et l'Etat, sous pilotage du Préfet, pour la desserte du site du Cancéropôle et plus largement du Sud-Ouest de l'agglomération. Plusieurs études de desserte ont été menées, lesquelles ont montré la nécessité de relier le site du Cancéropôle à la ligne B du métro, avec des options en termes de modes de transport et des variantes en termes de tracés.

Par un récent courrier du 12 février 2008, le Grand Toulouse a confirmé ses choix d'hypothèses à court terme pour assurer la desserte du Cancéropôle en transports en commun, à savoir :

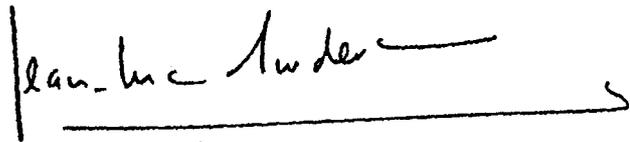
- Le renforcement de la ligne 52 sur son itinéraire actuel, soit un passage par la route d'Espagne et l'avenue de Muret ;
- La création d'une ligne nouvelle en connexion avec la ligne B à Empalot, en passage par la rocade sans aménagement particulier de voirie ;
- Le prolongement de la ligne 3 en terminus au Cancéropôle.

Afin de préserver l'avenir, dans un site en pleine mutation urbaine, il me semble nécessaire de maintenir une liaison entre les deux rives de la Garonne autre que celle de la rocade Sud afin de s'affranchir de la saturation de cet axe aux heures de pointe. Dans ce cadre, en cas de reconstruction d'un nouvel ouvrage de franchissement de la Garonne, les caractéristiques techniques devraient intégrer la circulation des transports en commun.

Aussi, je vous propose de considérer dans les études deux hypothèses :

- Une utilisation par les transports en commun de type bus, sans aménagement particulier ;
- Une utilisation par une infrastructure en site propre bus, adaptable pour accueillir un système guidé de type tramway en hypothèse haute.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Jean-Luc MOUDENC
Président du SMTC